Informations de base

2023/2858(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Exigences applicables à l'entrée dans l'Union de miel, de viande, de produits hautement raffinés, de capsules de gélatine, de produits de la pêche ainsi que les exigences en matière d'attestation privée; Exigences en matière d'attestation privée applicables aux produits composés exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers

Complétant 2013/0140(COD)

Subject

- 2.80 Coopération et simplification administratives
- 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire
- 3.10.08.01 Alimentation animale
- 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie
- 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire
- 4.60.04.04 Sûreté alimentaire

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)06136	15/09/2023	